

Annulation de la nouvelle mesure d'abattage massif de loups

Julie Franch Guerra

Mme Sylvie Cendre,

Depuis peu, vous avez acquis un nouveau poste, celui de sous préfète de Nice Montagne, qui consiste comme décrit sur plusieurs plateformes, à accompagner les projets de développement **harmonieux** des territoires.

Or, après avoir écouté les plaintes de quelques éleveurs mécontents, vous avez annoncé de nouvelles mesures afin d'oeuvrer pour un abattage massif de loups dans notre région.

Plus précisément, de rassembler **380 chasseurs, 20 pièges photo et 2 carabines avec lunettes à vision nocturne**.

Il a également été mentionné plus récemment, une possibilité de retour **de capsules de cyanure**, afin de tuer l'animal qui voudrait manger le mouton.

Nous nous demandons si cette décision a bien été prise avec toutes les précautions d'usage, notamment en allant à la rencontre des **experts** connaissant parfaitement cet animal, et d'avoir fait de longues recherches sur les alternatives possibles à cette décision si extrême.

Il est inadmissible de prendre de telles décisions, au vu des efforts déployés par des organismes **compétents** luttant pour la réinsertion des loups sur nos terres, pour des raisons qui ne sont que pécuniaires.

Au vu de cette décision plus qu'extrême :

1) Est-il vraiment éthique, d'abattre massivement une espèce en voie de disparition?

Il est important de rappeler que le loup est protégé en France par la convention de Berne, transcrite dans le droit français de 1989.

C'est une espèce prioritaire et protégée sur notre territoire par l'arrêté ministériel du 22 juillet 1993.

De plus, le loup est un régulateur de la dynamique de plusieurs populations animales. Quelle mesure sera appliquée pour ces espèces une fois le loup chassé de nos terres? Prendrons - nous encore la décision de tuer?

2) Ne serait-il pas exemplaire / évident / pertinent, d'utiliser des moyens pour aider les éleveurs à mieux protéger leur troupeau?

De nombreuses études permettent de prouver que de meilleurs moyens de garde de troupeaux amoindrissent considérablement le nombre de bêtes attaquées. Il serait donc judicieux de rassembler les moyens mis à disposition pour aider les éleveurs dans une meilleure protection, et non dans l'achat de matériel visant à tuer.

Un exemple concret ? Aller à la rencontre d'un de ces organismes, comme l'action de Pastoraloup, qui aide les éleveurs dans la surveillance de leurs troupeaux.

Des actions, il y en a. Des solutions aussi.

L'important n'est pas de choisir la plus facile, mais bien la plus responsable.

Nous vous demandons donc, de suspendre votre décision, pour trouver une solution non barbare à ce problème, **au nom de l'Ethique, du respect de la nature, des habitants soucieux de leur terre et des organisations se battant tous les jours pour protéger notre environnement.**

Source : http://www.change.org/petitions/annulation-de-la-nouvelle-mesure-d-abattage-massif-de-loups?utm_campaign=share_button_action_box&utm_medium=facebook&utm_source=share_petition